

DÉLIBÉRATION

du conseil d'administration de l'université Bretagne Sud

Séance du 24 mai 2022

Délibération n°2022-031 : SSI : Ouverture du master ERASMUS MUNDUS CYBERUS à la rentrée universitaire 2022/2023 (M1 en 22/23 et M2 en 23/24)

Le conseil d'administration,

Vu le code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu la délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire du 5 mai 2022 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés l'ouverture de la 1^{ère} année du master ERASMUS MUNDUS CYBERUS (parcours de la mention Ingénierie des systèmes complexes) à la rentrée universitaire 2022/23.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 14
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 21
- Pour : 21
- Contre : 0
Abstentions : 0
Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente
Virginie DUPONT

Document en annexe : Structure du master Erasmus Mundus Cyberus

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 7 juin 2022

